



Recevez la feuille verte au format numérique en vous inscrivant sur le site [www.argences.com](http://www.argences.com)

### Horaires de la Mairie

Lundi : 10h-12h

Mardi : 15h-17h30

Mercredi : 10h-12h

Jeudi : 10h-12h, 15h-17h30

Vendredi : 10h-12h, 15h-17h30

☎ 02.31.27.90.60

@ secretariat.mairie@argences.com

### Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022. Les 3 bureaux de vote seront installés dans les locaux de l'école élémentaire (rond-point des Marronniers) de 8h à 19h. Si vous n'avez pas reçu votre carte d'électeur, vous pouvez tout de même voter en présentant une pièce d'identité. Au vu de la recrudescence du nombre de cas Covid dans le Calvados, le port du masque est recommandé. Pensez à apporter un stylo pour signer le registre. Les demandes de procuration peuvent être effectuées en ligne sur le site du Service public ou auprès de la Gendarmerie (au plus tard les vendredis 8 et 22 avril).

► M. le Maire, accompagné de plusieurs adjoints, a remis à 9 jeunes Argencais leur 1<sup>ère</sup> carte d'électeur le vend. 25 mars dernier.

**Coup d'œil, c'est neuf!** le panneau d'information lumineux situé dans le centre ville a été remplacé par un totem piétonnier.



### Le centre de loisirs

sera ouvert du 11 au 22 avril sur le thème «Jouons ensemble» : jeux extérieurs, boum, ateliers culinaires, sortie à l'Îlot z'enfants... Inscription par mail à [argences.alsh@uncmt.fr](mailto:argences.alsh@uncmt.fr), par téléphone au 06.73.33.90.26 ou sur place le mercredi entre 7h et 18h30.

**Vie associative:** Le club *Les Montées en l'air* organise un stage d'escalade pour les enfants de 7 à 17 ans du 11 au 22 avril. Deux séances ont lieu au gymnase des Coteaux d'Argences, le mardi 19 et le jeudi 21 avril de 14h à 17h. Inscriptions sur [www.escalade-mea.com](http://www.escalade-mea.com) ou à [adrien.zanetti@escalade-mea.com](mailto:adrien.zanetti@escalade-mea.com)



### Affaires scolaires

Rappel : les inscriptions en petite section de maternelle pour la rentrée de septembre 2022 ont lieu en mairie **jusqu'au 15 avril**. Ne tardez pas à **prendre rdv** au 02.31.27.90.60 (les rdv ont lieu le mercredi matin et le vendredi après-midi). Se munir des photocopies du livret de famille (page parents et enfants), du justificatif de domicile (facture eau ou EDF) et du certificat de radiation si déjà scolarisé.

- Dans un 2<sup>nd</sup> temps, la visite de l'école aura lieu lors de portes-ouvertes. La date sera communiquée par mail aux familles.

☎ 06.07.42.60.04

### Evènement jeunesse

L'inauguration du nouveau **skate-park du terrain d'évolution** aura lieu le **samedi 9 avril 2022 de 14h30 à 17h**. Les jeunes pourront s'inscrire sur place pour faire une démonstration de figures. Un tirage au sort sera organisé pour gagner une trottinette ou un skateboard offerts par Décathlon qui présentera pour l'occasion du matériel (trottinette freestyle et overboard).



**Déchets verts :** les inscriptions pour le ramassage des déchets verts, pour les personnes **de 65 ans et plus** ou titulaires d'une carte d'invalidité, auront lieu en mairie à partir du 1<sup>er</sup> avril 2022.

Tarif : 80€ pour 19 passages d'avril à novembre 2022 (ramassage des tontes 2 fois par mois et des branchages 1 fois par mois). Infos au 02.31.27.90.60.

### Service de collecte Otri

-En raison du jour férié du lundi 18 avril, le **ramassage des bacs du tri sélectif est reporté** au mardi 19 avril 2022.

- Bon à savoir : des **composteurs** sont en vente au prix de 20€ à la déchèterie pour les habitants de Val ès dunes, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.



### Votre avis nous intéresse

#### ► Questionnaire mairie

Afin de connaître les besoins et attentes des Argencais en matière d'accessibilité aux services municipaux, la commune propose aux Argencais de remplir le questionnaire joint à la lettre d'information et le déposer à la mairie (dans la boîte aux lettres) ou le retourner par mail à [mairie@argences.com](mailto:mairie@argences.com) avant le 28 avril 2022.

#### ► Enquête CCAS

Dans le cadre de la réalisation d'une analyse des besoins sociaux, le Centre communal d'action sociale (CCAS) souhaite évaluer la situation et définir des actions nouvelles en faveur des habitants de la commune d'Argences. Pour participer, vous pouvez remplir une enquête en ligne via le site Internet [www.argences.com](http://www.argences.com) jusqu'au 15 avril 2022.



#### Actions en faveur de l'Ukraine

-L'association des *Amis du moulin de la Porte* organise une vente au profit de la population ukrainienne (vente de farine, chocolats, friandises, sacs à pain et à tarte, crêpes...) **samedi 2 et dimanche 3 avril 2022 de 9h à 12h et de 14h à 18h**. A cette occasion, visite du rez-de-chaussée du moulin, du jardin et découverte de la collection de balances anciennes.

-La commune réfléchit à diverses actions qui pourraient être mises en place en soutien à la crise en Ukraine. Des informations seront communiquées prochainement.

-Si vous souhaitez mettre à disposition un **hébergement** pour accueillir des personnes déplacées venant d'Ukraine, vous pouvez compléter le questionnaire en ligne sur la plateforme <https://parrainage.refugies.info>



#### Bourses Vacances Collégiens

Comme chaque année, le département renouvelle l'**aide accordée pour les jeunes de 11 à 15 ans** pour le financement des activités d'été de loisirs (si quotient familial égal ou inférieur à 700€). La demande doit être faite en ligne sur <https://portail.teleservices.calvados.fr> du 01/04/22 au 30/06/22.